

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 20 avril 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 93-38 du 11 janvier 1993 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux), notamment son article 8 ;
Vu l'arrêté du 18 mars 2013 portant nomination de Mme Borredon (Marie-Élisabeth) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux ;
Sur proposition du ministre chargé de la recherche,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Borredon (Marie-Élisabeth), déléguée à la recherche et à la technologie pour la région Midi-Pyrénées, est, à compter du 18 avril 2015, renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de la recherche.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 avril 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU